



PROCEDURE DE SELECTION JEUX DES PETITS ETATS
D'EUROPE (JPEE) 2027
Gymnastique Artistique Masculine (GAM) : Seniors et
Juniors
(Validée par vote online du CA de la FLGym du 19.05.2026
Validée dans la réunion du CA du COSL du 29.05.2026)

Strassen, 02/06/2026

concerne: critères

GENERALITES

Période: du 17 au 22 mai 2027. Lieu : Monaco (MON).

Formule de compétition : compétition individuelle et par équipe Juniors et Seniors mixte - années de naissances 2012 et avant. Les 8 meilleures gymnastes (maximum 2 par pays) par agrès se qualifieront pour les finales par agrès.

Formule de compétition par équipe : 5-4-3.

Matériel de compétition : Gymnova (à confirmer).

Admises dans la procédure de sélection :

Juniors : Hugo Gaspar, Jadyson Inocencio, Yanis Monteiro, Louis Wangen.

Seniors : Quentin Brandenburger, Ronan Foley, Joy Palermo, Ben Mangen, Yan Kies.

OBJECTIFS

Classement parmi les 3 premières places en All-Around, par agrès et par équipe.

SELECTION

Normes de sélection :

Le gymnaste doit atteindre, dans le cadre d'au minimum une compétition de sélection, les résultats suivants. La FLGym refusera la proposition au COSL pour une sélection aux JPEE si les résultats ne sont pas obtenus. Une non-participation aux compétitions pour n'importe quelle raison entraîne que les résultats ne sont pas obtenus.

1. Normes à réaliser :

A. Normes All-Around :

Seniors :

Note finale de **69,100 pts.** (Les 6 notes finales réalisées lors de la même compétition de sélection, pas de mélange entre les notes des différentes phases d'une compétition).

Juniors :

Note finale de **65,000 pts.** (Les 6 notes finales réalisées lors de la même compétition de sélection, pas de mélange entre les notes des différentes phases d'une compétition).

B. Normes par agrès :

Seniors :

Sol : **12,200** – Arçons : **11,100** – Anneaux : **11,700** – Saut : **12,600** (1 Saut) – Barres // : **11,800** – Barre Fixe : **11,600**

Juniors :

Sol : **11,500** – Arçons : **10,600** – Anneaux : **10,900** – Saut : **11,800** (1 Saut) – Barres // : **10,900** – Barre Fixe : **10,800**

Pour une qualification par agrès, 3 normes par agrès doivent au minimum être réalisées lors de la même compétition de sélection (pas de mélange entre les notes des différentes phases d'une compétition). **Le gymnaste doit avoir présenté un concours All-Around (se présenter aux 6 agrès) lors d'au moins une compétition de sélection.**

Note importante (Tie Break) :

Au cas où plus que 5 gymnastes ont réalisé les normes de sélection, la décision des 5 gymnastes qui seront proposées sera prise selon la hiérarchie suivante :

1. Les gymnastes ayant réalisé la note finale en All-Around la plus élevée (pas de mélange entre compétitions).
2. Le nombre de fois réalisé la norme All-Around sera déterminant.
3. S'il y a toujours une égalité, le total des notes de difficulté reçues en All-Around le plus élevé sera déterminant.
4. S'il y a toujours une égalité, le CA de la FLGym prendra la décision de la proposition.

En cas de sélection d'au moins 3 gymnastes, une équipe participera en compétition et au moins 3 gymnastes devront se présenter à chaque agrès. Si besoin, le CA de la FLGym prendra la décision de répartition des agrès par gymnaste sur proposition des entraîneurs nationaux.

Réserves :

- Au cas où le ou les gymnaste(s) sélectionné(s) ne peut/peuvent pas participer aux JPEE pour raison de blessure, le ou les gymnaste(s) réserve sera/seront proposé(s) au COSL.
- Le ou les gymnaste(s) de réserve sera/seront déterminé(s) selon la procédure suivante :
 1. Le gymnaste qui a réalisé les normes de sélection, mais pas sélectionnée après le Tie Break.
 2. Un gymnaste peut être nommé en tant que réserve s'il a réalisé 99% d'une des normes de sélections, arrondi en bas à un dixième. Au cas où 2 gymnastes seraient sur un Tie dans ce scénario, le CA de la FLGYM prendra la décision.

DELEGATION

Le CA déterminera la composition de la délégation proposée au COSL. Si un gymnaste du cadre national se sélectionne, l'(es) entraîneur(s) national/aux sera/seront prioritairement proposé(s) comme entraîneur(s) de la délégation.

LIGNES DE CONDUITE POUR LES GYMNASTES

Pour valider sa sélection, le gymnaste doit, en plus d'avoir satisfait aux normes de sélection :

- Être de nationalité Luxembourgeoise (ou remplir les critères d'athlètes étrangères) et être admis dans la procédure de sélection.
- Se conformer aux et respecter les conventions et règlements de la Fédération et du COSL.
- Se présenter à tous les entraînements communs proposés par la Fédération et/ou test de préparation avec les juges internationaux pour optimisation des exercices.

CALENDRIER

Moments de sélection :

- | | | | |
|----|-----------------------------|------------------|------------------------------|
| 1. | Christmas Gym Cup | 12/12/2026 | Bettembourg (Luxembourg)*/** |
| 2. | Luxembourg Open/Champ. Nat. | 01/04-02/04/2027 | Belair (Luxembourg) |

* Le gymnaste doit concourir dans la même catégorie d'âge qu'il est inscrit dans la procédure de sélection.

** maximum un juge national du Luxembourg (supérieur) sera pris en compte pour les notes sélectives. Le juge est défini après connaissance du tableau du Jury définitif et avant le début de compétition en cas où plusieurs juges nationaux du Luxembourg sont représentés dans le tableau.

Des éventuelles modifications au calendrier des moments de sélection pourraient se faire en cas de force majeure.